

Med *Clean* *Propre* *Limpio*




N° 150

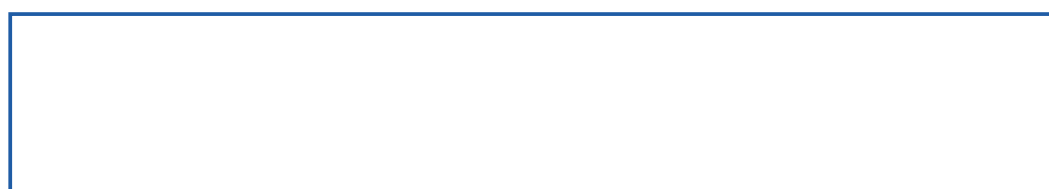
Études de cas relatives à la prévention de la pollution

Économies d'énergie grâce à des capteurs solaires : projet 100 hôtels solaires

Entreprise	Groupe Accor
Secteur industriel	Activités d'hébergement temporaire CITI Rév. 4 n° 5510 (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique)
Considérations sur l'environnement	La consommation d'énergie est l'un des principaux impacts environnementaux du secteur hôtelier. Dans le cadre de son engagement pour le soutien des énergies renouvelables, Accor a mis en place un projet intitulé « 100 hôtels solaires ». Le but est d'équiper environ 100 hôtels, pour la plupart des Etap Hotel et des Formule 1, de panneaux solaires. Les infrastructures ont été installées en France en association avec l'ADEME.
Antécédents	Le groupe Accor est le plus grand opérateur hôtelier du monde et le leader sur le marché européen. Il est présent dans 90 pays avec 145 000 employés et propose plus de 500 000 chambres dans plus de 4 100 hôtels. Le groupe Accor offre à ses clients et partenaires près de 45 ans de savoir-faire et d'expérience.
Résumé de l'action	<p>Les capteurs solaires sont utilisés pour produire de l'eau chaude domestique et couvrent environ 40 % à 60 % des besoins annuels. Le principe de l'énergie thermique solaire est simple mais sa mise en application demande des solutions techniques spécifiques (choix des matériaux, système de régulation et résistance de la pompe de circulation). Accor a instauré une collaboration efficace avec CLIPSOL, l'entreprise qui supervisera tout le processus d'installation. La collaboration permettra aux aspects suivants du projet de progresser rapidement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien : trouver une solution pour éviter la surchauffe en été. • Efficacité : chauffer le système d'eau chaude de l'hôtel en boucle fermée grâce à l'énergie solaire. • Économie : réduction des coûts grâce à des structures préfabriquées pour les panneaux. • Organisation : simplifier l'organisation en étant le seul contact d'Accor. <p>Afin de sensibiliser les clients de l'hôtel, nous les tenons informés de la quantité d'énergie solaire produite au total.</p>

<p>Photos</p>	
<p>Bilan</p>	<div style="border: 1px solid black; background-color: #f08080; padding: 2px;">INVESTISSEMENT</div> <p>L'appel d'offres a permis de réduire les coûts d'investissement. Cependant, cette réduction est limitée par la situation dispersée des hôtels, leurs différences au niveau de leur architecture (toits, organisation de l'espace, etc.) et le temps nécessaire à l'installation du système. Ainsi, le prix au mètre carré varie en fonction de l'hôtel en question. En moyenne, il est estimé à environ 800 €/m². Dans ce cas, le projet est cofinancé par le gouvernement, à travers l'ADEME. Celle-ci a financé environ 50 % de l'investissement total depuis 2009.</p> <div style="border: 1px solid black; background-color: #90ee90; padding: 2px;">ÉCONOMIES</div> <p>Elles varient en fonction de la quantité de soleil. À Lyon, par exemple, la productivité est d'environ 570 kWh/m²/an, ce qui entraîne une économie annuelle de 28 €/m².</p> <div style="border: 1px solid black; background-color: #4682b4; padding: 2px;">AMORTISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT</div> <p>Il dépend à nouveau de la quantité de soleil. En moyenne, l'amortissement de l'investissement se fait entre 10 et 15 ans.</p>
<p>Conclusions</p>	<p>Le coût d'implantation de l'énergie solaire est assez élevé mais, dans de nombreux cas, des subventions régionales ou internationales peuvent être obtenues. Dans ce cas, le groupe Accor s'est associé à l'ADEME afin de réduire le coût total. L'amortissement de l'investissement est loin d'être immédiat, mais, étant donné l'augmentation des prix de l'énergie fournie par les combustibles traditionnels, l'énergie solaire est déjà un investissement rentable.</p>

REMARQUE : Cette étude de cas a pour seul objet d'illustrer un exemple de prévention de la pollution et ne doit pas être considérée comme une recommandation générale.




 Centre d'activités régionales
 pour la production propre
 Dr. Roux, 80
 08017 Barcelone (Espagne)
 Tél. (+34) 93 553 87 90
 Fax. (+34) 93 553 87 95
 Courriel : cleanpro@cprac.org
<http://www.cprac.org>